

**Conseil régional**

Groupe Front de gauche – PCF, PG, Ensemble et République & Socialisme

Groupe Europe Ecologie les verts et apparentés

Groupe Radical, Citoyen, Démocrate et Ecologiste & apparentés.

MOTION DE RENVOI

N° 000010 -

## Conseil régional des 18 & 19 février 2016

### Rapport CR 29-16

## Diverses dispositions relatives aux ressources humaines

### Motion de renvoi en commission

Ce rapport est renvoyé en commission

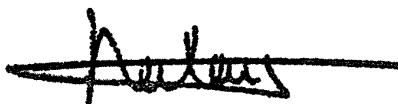
### Exposé des motifs

Nos groupes considèrent que l'article 1 de cette délibération aurait du faire l'objet d'une meilleure information auprès de élu-e-s comme auprès des agents de la Région et de leurs organisations représentatives.

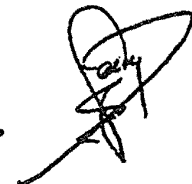
Les seules informations communiquées lors de la commission thématique qui s'est tenue le 10 février 2016 nous laissent à penser que la perte de pouvoir d'achat des catégories concernées, à savoir les catégories A et B, pourrait être substantielle ; d'autant plus que ces mêmes salarié-e-s voient leur point d'indice gelé depuis 2010, ce qui représente, puisqu'il semble nécessaire de le rappeler, une baisse de salaire de 14 % compte tenu de l'inflation.

Sans compter que si l'engagement de campagne de Madame Péresse du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux à la région est mis en œuvre, outre le fait de donner une charge de travail supplémentaire à des services déjà débordés, elle priverait une grande partie du personnel d'une perspective d'évolution de carrière et d'avancement.

Dans la mesure où le prochain CTP a lieu le 16 février, soit le lendemain de la date limite du dépôt des amendements, nous demandons un renvoi en commission pour que la chronologie soit respectée et que les élu-e-s puissent délibérer en ayant une connaissance éclairée et complète du dossier.



Céline MALAISÉ



Mounir SATOURI



Eddie AÏT